C2.1 Identité et protection contre les discriminations



Thème de l'année des OKAJU Young Advisors

Cadre juridique applicable :

Articles 2, 16 et 20 de la Convention relative aux droits de l'enfant



Focus sur les droits des personnes LGBTQIA+

L'OKAJU continue de se mobiliser pour l'égalité des droits des enfants et jeunes de la communauté LGBTQIA+. Il avait été profondément choqué par le succès qu'avait rencontré la pétition publique n°3198, ayant pour objet revendiqué d'*« exclure les thématiques LGBT de l'éducation des mineurs »* et a communiqué à l'époque ses préoccupations à cet égard[1]. Il avait alors rappelé qu'il ne saurait accepter un raisonnement allant à l'encontre de la pleine jouissance des droits de l'enfant en conditionnant l'accès à des informations objectives relatives à la sexualité aux croyances familiales, par définition subjectives et variables, voire, dans le pire des cas, nuisibles au libre développement de l'enfant. Le rôle de l'État, et de l'école plus particulièrement, ne saurait consister à former les enfants et jeunes en modulant les informations dispensées en fonction des croyances familiales, ni d'offrir une vision du monde tronquée de faits pouvant déranger certains parents. Il est nécessaire que les contenus scolaires présentent les personnes et modèles relationnels tels qu'ils existent dans la société, c'est-à-dire incluant également des personnes, couples et familles LGBTQIA+, tout comme il est nécessaire de dispenser une éducation à la sexualité inclusive et respectueuse de cette diversité.

De ce fait, l'OKAJU se réjouit que l'ENOC ait choisi ce sujet comme thème de travail pour l'année, et d'avoir pu y contribuer grâce au travail de ses jeunes conseillers – Okaju Young Advisors.

Dans son **Observation générale n°20 sur l'adolescence**[2], le Comité demande explicitement aux États de protéger les adolescents contre les discriminations fondées notamment sur leur orientation sexuelle et leur identité de genre. Il souligne que les adolescents « homosexuels, bisexuels, transgenres et intersexués sont souvent persécutés ; ils sont notamment **victimes de maltraitance et de violences, de stigmatisation, de discrimination et de harcèlement** ». Il mentionne entre autres qu'il « **condamne l'application de prétendus « traitements »** visant à tenter de modifier l'orientation sexuelle et l'imposition d'interventions chirurgicales ou de traitements à des adolescents intersexués. »

1 *https://www.okaju.lu/2024/les-enfants-ont-le-droit-a-un-egal-acces-aux-informations-relatives-a-lorientation-sexuelle-et-a-lidentite-de-genre/*

2 *https://docs.un.org/fr/CRC/C/GC/20*

Actualités

L'OKAJU se préoccupe particulièrement des droits des enfants lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres, intersexes et queer (LGBTQIA+) en 2026 car il s'agit notamment du thème de l'année choisi par ENOC, le réseau européen d'Ombudsman pour enfants.

La phase de recherche s'est appuyée sur les réponses de 29 institutions membres de l'ENOC

Comme l'explique l'ENOC[3], dans l'ensemble des pays et régions membres de l'ENOC, la garantie des droits et du bien-être des enfants et des jeunes LGBTQIA+ a été reconnue comme un domaine important nécessitant une attention et une action continues. Si les principes de non-discrimination, de l'intérêt supérieur de l'enfant, du droit à la vie, à la survie et au développement, ainsi que du droit d'être entendu s'appliquent de la même manière aux enfants et aux jeunes LGBTQIA+, leur mise en œuvre reste inégale en Europe et des défis importants persistent.

Pour ces raisons, **les membres de l'ENOC sont appelés à renforcer les mesures visant à prévenir et à lutter contre la discrimination à l'égard des enfants et des jeunes LGBTQIA+**, à garantir leur sécurité et leur bien-être, et à créer des environnements dans lesquels ils puissent s'exprimer et participer de manière significative aux décisions qui affectent leur vie. Il s'agit notamment de veiller à ce que leurs voix soient entendues et prises au sérieux, en fonction de l'évolution de leurs capacités, et à ce que leurs droits soient protégés, quelles que soient leur orientation sexuelle, leur identité de genre ou leur expression de genre.



Img. 2.1.1 À Dublin, dans le cadre des travaux de l'ENOC, l'Ombudsman a pris part à des discussions consacrées aux droits et au bien-être des enfants et jeunes LGBTQI+ en Europe.

Ces considérations ont défini **le thème annuel de l'ENOC pour 2026, « Protéger et faire progresser les droits des enfants LGBTQIA+ »**, qui s'est concentré sur l'identification des défis auxquels sont confrontés les enfants et les jeunes LGBTQIA+ et sur le renforcement des mesures visant à garantir que leurs droits soient respectés, protégés et mis en œuvre dans toute l'Europe.

3 https://enoc.eu/what-we-do-annual-advocacy-areas-the-rights-of-lgbtqia-children/

Les travaux sur ce thème ont été coordonnés par un groupe de travail dédié, dirigé par la présidente élue de l'ENOC, **Aida C. Rodríguez**, médiatrice adjointe pour les droits de l'enfant en Catalogne (Espagne), et soutenu par deux expertes indépendantes, **Ingrid Agud Morell et Angelina Sánchez Martí**, professeures associées à l'Université autonome de Barcelone (UAB – Universitat Autònoma de Barcelona).

> La phase de recherche s'est appuyée sur les réponses de 29 institutions membres de l'ENOC et a dressé un état des lieux des différents systèmes en vigueur en Europe en matière de droits des enfants LGBTQIA+.

Les résultats de l'enquête, rassemblés dans le **rapport de synthèse de l'ENOC**, ont exploré des domaines clés tels que **l'éducation, les systèmes de protection, la justice pour mineurs, la santé, la participation, la famille, le numérique et l'information les violences.** Les résultats préliminaires de l'enquête ont été présentés pour la première fois lors du **séminaire de printemps de l'ENOC**[4] à Oslo (Norvège) en juin 2026. Ce séminaire a également offert un espace d'échange entre les membres sur le champ d'application de la prise de position de l'ENOC à ce sujet. Parallèlement, le **projet ENYA 2026 sur la participation des enfants**[5] a mobilisé des jeunes issus de 12 États membres ou régions, **dont le Luxembourg**, qui ont formulé des recommandations s'appuyant sur leurs points de vue, leurs expériences et leurs attentes personnelles, dans le but de garantir le respect et de faire progresser les droits des enfants LGBTQIA+.

Le point d'orgue des travaux thématiques de cette année a été la **30ème conférence annuelle de l'ENOC**[6] sur le thème « *Protéger et promouvoir les droits des enfants et des jeunes LGBTQIA+ dans l'Europe contemporaine* », qui s'est tenue du 30 septembre au 1er octobre 2026 à Barcelone, en Espagne. La conférence a réuni des médiateurs et des commissaires à l'enfance, 11 jeunes conseillers de l'ENYA, des représentants d'organismes européens et régionaux, des autorités catalanes ainsi que des experts dans le domaine des droits de l'enfant.

Le principal résultat de ces travaux annuels a été l'adoption de la **déclaration de position politique de l'ENOC 2026 intitulée «** Protéger et promouvoir les droits des enfants LGBTQIA+ ». Cette déclaration, élaborée à la fois à partir des résultats de la recherche et des recommandations de l'ENYA, a été officiellement approuvée par la 30e Assemblée générale de l'ENOC le 2 octobre 2026 à Barcelone.

> Déclaration de position de l'ENOC sur « *La protection et la promotion des droits des enfants et des jeunes LGBTQIA+* »[7]
>
> Rapport et recommandations de l'ENYA 2026 sur le thème « *Parlons des jeunes, parlons des droits des enfants et des jeunes LGBTQIA+* »[8]

---

4 *https://enoc.eu/enoc-2026-spring-seminar-oslo/*

5 *https://enoc.eu/enya-2026-lets-talk-young-lets-talk-about-the-rights-of-lgbtqia-children-and-young-people/*

6 *https://enoc.eu/enoc-2026-annual-conference/*

7 *https://enoc.eu/wp-content/uploads/ENOC-Position-statement-on-the-Rights-of-LGBTQIA-Children-adopted-02.10.2026-FV.pdf*

8 *https://enoc.eu/wp-content/uploads/ENYA-2026-report-FV.pdf*

Recommandation des Young Advisors



Les OKAJU Young Advisors, un groupe de jeunes âgés de 13 à 17 ans, ont élaboré dix recommandations visant à renforcer la protection et l'inclusion des enfants et jeunes LGBTQIA+. Ils ont eu l'occasion de les présenter à plusieurs reprises, comme lors de la conférence annuelle de l'OKAJU le 15 juillet 2026 au Summer Seminar, et aussi lors de leur échange avec Diene Keita[9], Directrice exécutive du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), dans le cadre de sa visite au Luxembourg en septembre 2026.

Ces recommandations, présentées lors du forum ENYA 2026, sont fondées sur leurs expériences et échanges avec d'autres jeunes.

1. Déconstruire les stéréotypes. Les jeunes considèrent que les stéréotypes sont à l'origine de nombreuses discriminations. Ils recommandent de les remettre en question activement à travers des faits, des discussions et l'éducation.
2. Assurer une visibilité réelle. La visibilité des personnes LGBTQIA+ est importante pour normaliser leur présence dans la société, mais elle doit s'accompagner d'une véritable inclusion et non d'un simple « affichage » symbolique.
3. Créer des espaces sûrs pour les jeunes. Les jeunes demandent le développement de « troisièmes lieux » et de maisons de jeunes queer où ils peuvent se sentir accueillis, en sécurité et libres d'être eux-mêmes.
4. Renforcer l'éducation à l'école et à la maison. Les thématiques LGBTQIA+ devraient être intégrées dans plusieurs matières scolaires (histoire, biologie, langues, etc.) et non limitées à un seul cours. Les jeunes soulignent également l'importance du rôle des parents dans la transmission de valeurs inclusives.
5. Commencer l'éducation dès le primaire. L'inclusion et le respect doivent être abordés dès le plus jeune âge, de manière adaptée au développement des enfants.
6. Garantir des infrastructures scolaires inclusives. Les établissements scolaires devraient disposer de sanitaires individuels et d'espaces garantissant la sécurité, la confidentialité et le bien-être de tous les élèves.
7. Former systématiquement les professionnels. Les enseignants, éducateurs et services de soutien devraient recevoir une formation obligatoire sur les questions LGBTQIA+ afin de prévenir et de traiter efficacement les discriminations.
8. Développer une culture scolaire proactive. Les écoles ne devraient pas intervenir uniquement en cas de problème. Les questions liées à l'inclusion doivent être intégrées dans la vie scolaire tout au long de l'année.

9 https://www.okaju.lu/2026/diene-keita-a-la-rencontre-des-jeunes-du-luxembourg/

9. **Rendre l'éducation sexuelle plus inclusive.** L'éducation sexuelle doit couvrir la diversité des orientations sexuelles et des identités de genre, et ne pas se limiter aux relations hétérosexuelles et à la contraception.
10. **Renforcer le soutien en santé mentale.** Les jeunes LGBTQIA+ doivent pouvoir accéder à des professionnels formés, capables de les accompagner sans discrimination pendant les périodes de questionnement et de construction identitaire.



Le sujet est développé plus loin dans ce rapport.

Groupes de travail

Groupe de travail de l'ENOC

L'OKAJU a participé au groupe de travail de l'ENOC en charge de la rédaction du questionnaire envoyé par la suite aux membres pour faire un état des lieux en Europe de la situation des enfants LGBTQIA+.

Groupe de travail (GT) variations de caractéristiques intersexuées

L'OKAJU a également pris part à une réunion du GT variations de caractéristiques intersexuées organisé par le Ministère de l'Égalité des genres et de la Diversité (MEGA).

L'OKAJU y fournit notamment une note sur la notion de **discernement de l'enfant**, en particulier dans les décisions relatives à sa santé, dans le cadre de la **Convention relative aux droits de l'enfant (CRDE)** et du droit luxembourgeois.

Deux principes fondamentaux de la CRDE sont mis en avant :

- **L'intérêt supérieur de l'enfant** (article 3) doit être une considération primordiale dans toute décision le concernant.
- **Le droit de l'enfant d'être entendu** (article 12) s'applique à tout enfant capable de discernement, ses opinions devant être prises en compte selon son âge et sa maturité.

Les **observations générales du Comité des droits de l'enfant** précisent que :

- Le discernement ne doit pas être utilisé pour exclure l'enfant de la participation aux décisions.
- Les États doivent présumer que l'enfant est capable de se forger une opinion et évaluer cette capacité au cas par cas.
- Aucune limite d'âge fixe n'est recommandée pour l'exercice du droit d'être entendu.
- En matière de santé, les opinions de l'enfant doivent être prises en considération lorsque plusieurs traitements sont possibles ou lorsque des décisions importantes concernant sa santé sont prises.

Cependant, la notion de **discernement n'est pas définie précisément** au niveau international. Les États disposent donc d'une importante marge d'appréciation pour déterminer quand un enfant est capable de participer aux décisions.

En outre, le Luxembourg ne fixe **aucun âge légal de discernement**. L'appréciation est effectuée au cas par cas par les juridictions ou les médecins.

L'OKAJU mentionne aussi le **rapport 2025 de la FRA**[10] **sur les personnes intersexes dans** l'Union européenne.

Evènements

LEQGF : Matinée de présentation du rapport Luxembourg LGBTQIA+ Panel

Enrica Pianaro, Dr Sandy Artuso, du laboratoire d'études queer sur le genre et les féminismes ont présenté leur étude qualitative sur la situation des expériences et aspirations des personnes LGBTQIA+ au Luxembourg et région transfrontalière le 4 mars 2026[11].

L'étude poursuit trois objectifs principaux :

- Documenter les expériences de vie des personnes LGBTQIA+
- Identifier les conditions nécessaires à leur bien-être et à leur inclusion
- Évaluer dans quelle mesure les mécanismes politiques et sociaux actuels répondent à leurs besoins.

L'ambition est également **de donner directement la parole aux personnes concernées** afin de rendre visibles leurs vécus dans différents domaines de la vie sociale et d'alimenter des recommandations politiques et institutionnelles.

L'étude repose sur une approche qualitative. Entre mars 2024 et juin 2025, les chercheurs ont organisé 14 groupes de discussion réunissant 52 participants. Les échanges ont porté sur des thématiques variées telles que la jeunesse, l'éducation, les discriminations, la parentalité, les personnes âgées, les personnes non-binaires, les personnes d'origine chinoise ou encore la vie en milieu rural.

Principaux constats

- **Une hétéro- et cisnormativité toujours omniprésente** – les normes hétérosexuelles et cisgenres continuent de structurer fortement la société luxembourgeoise. Les personnes LGBTQIA+ font souvent l'expérience d'une acceptation conditionnelle, où leur identité est tolérée à condition qu'elle reste discrète ou peu visible. Pour les personnes trans et non-binaires, la visibilité demeure un enjeu particulièrement sensible, avec des craintes liées au rejet, à l'incompréhension ou à la discrimination.
- **L'importance de l'intersectionnalité** – l'étude souligne que les discriminations ne se limitent pas à l'orientation sexuelle ou à

10 *https://fra.europa.eu/fr/publication/2025/being-intersex-eu*

11 *https://www.lgbtpanel.lu/results*

l'identité de genre. L'âge, l'origine ethnique, la langue, le statut migratoire ou encore le lieu de résidence influencent fortement les expériences vécues.

- **Discriminations dans le monde du travail** – l'inclusion professionnelle apparaît très variable selon les secteurs et les employeurs.
- **L'école reste un environnement peu sûr** – l'un des constats les plus marquants concerne les milieux éducatifs. Les participant·e·s estiment que l'école ne constitue pas encore un espace véritablement sécurisé pour les élèves et les professionnels LGBTQIA+. Des situations de violence, d'invisibilisation ou de manque de soutien ont été relevées.
- **Manque d'espaces inclusifs** – les participants décrivent le Luxembourg comme un espace fortement centré sur la famille traditionnelle et disposant de peu de lieux spécifiquement accueillants pour les personnes LGBTQIA+, particulièrement hors de la capitale.
- **Violence, stigmatisation et exclusion** – les participants rapportent diverses formes de stigmatisation, allant des microagressions quotidiennes aux incidents plus graves.
- **Ambivalence vis-à-vis du militantisme et des politiques publiques** – le rapport reconnaît certaines avancées politiques, notamment à travers le plan d'action national « Méi Ambitioun », mais souligne également les limites actuelles des politiques publiques et du militantisme associatif.



Le rapport formule **12 recommandations réparties entre la recherche, les politiques publiques, les institutions, la société civile et le travail social**, dont notamment

- Renforcer la législation anti-discrimination
- Mieux protéger les groupes particulièrement vulnérables, notamment les demandeurs d'asile
- Consulter systématiquement les associations concernées avant toute réforme politique
- Améliorer la visibilité des réalités LGBTQIA+ dans les médias et l'éducation
- Rendre certaines formations obligatoires pour les professionnels
- Lutter activement contre les discours anti-LGBTQIA+
- Développer davantage d'activités et d'espaces en dehors de Luxembourg-Ville
- Faciliter l'accès à l'information, aux services et aux aides
- Renforcer la coopération entre associations LGBTQIA+

Pride Family Day

L'OKAJU tenait un stand d'informations où les Young Advisors ayant rédigé la recommandation étaient présents à cet évènement festif, inclusif et gratuit dédié aux familles LGBTQIA+ et à leurs proches organisés par le Centre LGBTQIA+ Cigale asbl le 26 septembre 2026.





Img. 2.1.2 Les Young Advisors présentent leur recommandation sur le stand de l'OKAJU.

Séminaire du printemps de l'ENOC à Oslo

Le séminaire de printemps 2026 de l'ENOC s'est tenu à Oslo, en Norvège, les 8 et 9 juin 2026, sous l'égide du Médiateur pour les enfants de Norvège (*Barneombudet*).

Dans le cadre de ce séminaire, les membres de l'ENOC se sont réunis pour une première session de travail consacrée à l'analyse des principaux défis et évolutions liés aux droits des enfants et des jeunes LGBTQIA+. Un « café d'apprentissage » a offert aux participants un espace interactif leur permettant d'identifier les lacunes dans la protection des droits de ce groupe d'enfants, mais aussi d'échanger des connaissances, des expériences et des pratiques prometteuses venues de toute l'Europe. Les discussions se sont appuyées sur les conclusions préliminaires de l'enquête cartographique de l'ENOC, présentées par les expertes de l'ENOC pour 2026, le Dr Ingrid Agud Morell et le Dr Angelina Sánchez Martí, professeures associées à l'Universitat Autònoma de Barcelona (UAB).

Conférence annuelle de l'ENOC à Barcelone

Déclaration de position de l'ENOC sur « La protection et la promotion des droits des enfants et des jeunes LGBTQIA+



La 30e conférence annuelle et l'assemblée générale de l'ENOC se sont tenues du 30 septembre au 1er octobre 2026 à Barcelone, en Espagne. La conférence de cette année avait pour thème « Protéger et promouvoir les droits des enfants et des jeunes LGBTQIA+ dans l'Europe contemporaine »

L'événement était organisé par le bureau de la médiatrice adjointe chargée des droits de l'enfant en Catalogne, Aida C. Rodriguez Gimenez. À cette même occasion, Aida a pris la présidence de l'ENOC pour la période 2026/2027.

La conférence a réuni des défenseurs des droits des enfants, médiateurs et des commissaires aux droits de l'enfant venus de toute l'Europe et d'ailleurs, ainsi que des représentants d'institutions européennes et régionales, des professionnels, des universitaires et des experts travaillant activement dans le domaine des droits de l'enfant ou possédant une expertise sur les droits des enfants et des jeunes LGBTQIA+, ainsi que des alliés.

La conférence annuelle a également été l'occasion de présenter les résultats et les conclusions de la recherche menée par l'ENOC sur le thème annuel. Les expertes de l'ENOC, la professeure Angelina Sánchez et la professeure Ingrid Agud, de l'Université autonome de Barcelone (UAB), en Catalogne (Espagne), ont présenté les principaux résultats de la recherche menée au cours de l'année écoulée, qui ont apporté des éclairages précieux sur la manière dont les droits des enfants et des jeunes LGBTQIA+ sont mis en œuvre et respectés en Europe.

Questions parlementaires

Questions parlementaires relatives à la thématique

Question parlementaire n° 3919 du 15 avril 2026 de Mesdames les députées Claire Delcourt et Paulette Lenert et de Monsieur le député Mars Di Bartolomeo concernant les interventions médicales non consenties sur les enfants intersexes et le cadre juridique applicable au Luxembourg.

Question parlementaire n° 4154 du 29 mai 2026 de Madame la députée Claire Delcourt, de Madame la députée Paulette Lenert et de Monsieur le député Mars Di Bartolomeo concernant la protection des enfants intersexes contre les interventions génitales irréversible.



Récapitulatif concernant les enfants LGBTQIA+

Avancées

- Les travaux menés au Luxembourg et au niveau européen montrent une progression réelle dans la reconnaissance des droits des enfants et jeunes LGBTQIA+.
- La participation des jeunes concernés est davantage prise en compte.
- Les connaissances sur leurs réalités se développent.
- Les institutions accordent une attention croissante aux questions de non-discrimination et d'inclusion.



Défis

- Garantir un environnement scolaire réellement inclusif et sûr pour tous les élèves.
- Prévenir le harcèlement, les discriminations et les discours de haine.
- Améliorer la formation des enseignants, éducateurs, professionnels de santé et travailleurs sociaux.
- Renforcer l'accès à un accompagnement psychosocial adapté et à des services de santé inclusifs.
- Assurer une meilleure visibilité de la diversité des orientations sexuelles, identités de genre et réalités familiales dans l'éducation.
- Veiller au respect de la participation des enfants et des jeunes dans les décisions qui les concernent.
- Mieux protéger les droits des enfants intersexes, notamment en matière d'autonomie corporelle et de consentement.



Recommandations

Destinataires : *ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse ; ministère de la Santé et de la Sécurité sociale ; ministère de l'Égalité des genres et de la Diversité ; établissements scolaires ; structures d'éducation non formelle ; professionnels de la santé, du social et de l'éducation.*

Éducation et sensibilisation

74. Intégrer davantage la diversité et l'inclusion dans les programmes scolaires.
75. Développer des actions de sensibilisation dès le plus jeune âge.
76. Mettre en place des politiques claires de prévention du harcèlement.

Formation des professionnels

77. Renforcer la formation initiale et continue des enseignants, éducateurs, professionnels de santé et travailleurs sociaux sur les questions LGBTQIA+.

Santé et bien-être

78. Développer des services de soutien psychologique accessibles et adaptés.
79. Garantir un accueil non discriminatoire dans les structures de santé.

Participation et droits

80. Associer systématiquement les enfants et jeunes LGBTQIA+ à l'élaboration des politiques qui les concernent.
81. Veiller au respect des principes de la Convention relative aux droits de l'enfant, notamment la non-discrimination, l'intérêt supérieur de l'enfant et le droit d'être entendu.

Les recommandations 82-99 des OKAJU Young Advisors sont présentés à part